



## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue St-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

## Débat sur le projet de loi 112 sur le tabac Le choix d'une société ou le choix de la dépendance ?

**Montréal, le 28 mai 2005** – Pour appuyer ses demandes à la Commission parlementaire qui étudiera (dès lundi le 30 mai) la nouvelle loi sur le tabac, et pour faire contrepoids aux messages pernicieux de monchoix.ca, organisme financé par l'industrie du tabac, les groupes de santé qui militent contre le tabac feront publier lundi le 30 mai une annonce publicitaire dans six quotidiens du Québec (La Presse, Le Devoir, Le Droit, Le Soleil, le Journal de Montréal et le Journal de Québec).

Intitulé « **Un vrai choix de société** », la publicité pleine page signée par **28 organismes et groupes de santé**, fait valoir que 75 % des Québécois ont choisi de ne pas ou de ne plus fumer parce que c'est dangereux pour la santé. Le choix d'une majorité de Québécois donc, qui désire vivre sans fumée. Un véritable mouvement collectif, un choix de société qui aura un impact positif sur les générations futures, celles de nos enfants et de nos petits-enfants. C'est pourquoi les organismes souhaitent une loi sur le tabac qui éliminera non seulement la fumée secondaire mais aussi la promotion du tabac dans tous les lieux publics.

### Lacune dans la loi

C'est en ce sens que les organismes d'adressent au gouvernement du Québec qui révisé présentement sa loi le tabac : **Bien que généralement en appui au projet de loi, les groupes réclament que la législation soit modifiée pour inclure une interdiction du plus important véhicule publicitaire de l'industrie du tabac : la promotion aux points de vente.**

« Comment pouvons-nous convaincre les jeunes de ne pas fumer alors qu'on permet à l'industrie du tabac d'étaler ses paquets de cigarettes dans tous les dépanneurs du Québec comme s'ils étaient des produits de consommation ordinaires, voir même désirables ? » demande **Louis Gauvin**. Selon les données les plus récentes, les cigarettiers ont dépensé au Canada, en un an, plus de \$90 millions sur les affiches, les murs promotionnels, les présentoirs et d'autres étalages visibles dans les points de vente du tabac.

### Monchoix.ca

Du même souffle, la **Coalition** dénonce les tactiques de l'industrie du tabac qui finance, à coup de millions de dollars, une vaste campagne sur le « libre choix » et qui se sert de l'organisme monchoix.ca pour défendre ses propres intérêts.

« Il ne faut pas s'y tromper », précise **Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « monchoix.ca ne défend pas les droits des fumeurs. Monchoix.ca défend les intérêts des compagnies de tabac. Ces compagnies qui voient leurs ventes diminuer d'année en année parce que de plus en plus de gens font le choix de vivre en santé; ces compagnies qui font tout en leur pouvoir pour recruter de nouveaux fumeurs parmi nos jeunes; ces compagnies qui seraient associées à toutes sortes d'activités de contrebande; ces compagnies qui ont caché et qui nient encore les effets du tabac sur la santé. Voilà le véritable visage de monchoix.ca : une stratégie de relations publiques de l'industrie du tabac. Rien d'autre.

« Le thème du 'libre choix' mis de l'avant par les compagnies de cigarette est d'autant plus pernicieux que l'industrie entière est fondée sur la dépendance des fumeurs à la nicotine. Comment peut-on honnêtement

parler de libre choix en matière de tabagisme quant on sait que la fabrication de cigarettes est presque entièrement focalisée sur la maximisation de la dépendance à la nicotine, dépendance aussi forte que celle provoquée par l'héroïne ou la cocaïne. Certes on peut choisir de commencer à fumer, mais on continue à fumer parce qu'on est prisonnier d'une dépendance. Où est donc le 'libre choix' pour la grande majorité des fumeurs qui veulent arrêter, mais qui n'y arrivent pas, et risquent d'être celui parmi les 13 000 Québécoises et Québécois qui en meurent chaque année ? », demande **monsieur Gauvin**.

La Coalition invite donc la population à ne pas se laisser berner par une soi-disant organisation de défense des droits des fumeurs et à demander au gouvernement de renforcer le projet de loi. « **Un vrai choix de société. Vivre dans un environnement sans tabac... c'est mon choix à moi.** » Voir le site santé : [www.monchoixamoi.ca](http://www.monchoixamoi.ca).

-30-

Source : Louis Gauvin, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, téléavertisseur : (514) 361-7046